



# Adaptation au changement climatique:

Rapporteur : Emmanuel DAVID (ADEME)



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET  
DE LA REGION  
MIDI-PYRENEES



RÉGION  
MIDI-PYRÉNÉES



## **Enjeu 0 : La sensibilisation des structures, des populations et des institutions, à la nécessité de s'adapter au changement climatique :**

- Mettre en place un réseau régional d'observations des impacts du changement climatique (à titre d'exemple : sur les systèmes agricoles et forestiers régionaux, en alliance entre les chercheurs, agriculteurs et forestiers)
- Sensibiliser sur les changements de comportements à adopter (dans les entreprises, pour les élus, les acteurs du territoire) à sa consommation d'eau, et d'énergie en été, comme en hiver, ses achats, son organisation du travail, ses déplacements.
- Promouvoir les centres de ressources et la diffusion des bonnes pratiques. (exemples : urbanisme ou risque feux de forêt)
- Formation des métiers à la prise en compte, pour chacun, du changement climatique.
- Mobiliser la recherche sur le sujet et diffuser ses travaux .



## **Enjeu 1: La protection des populations et des biens, face aux nouveaux risques naturels, en particulier dans un contexte de canicules plus fréquentes :**

- Identifier les populations sensibles (travailleurs sociaux / lien avec l'aide à domicile)
- Adapter la conception de la ville au risque canicule :
  - «planter des arbres», moins de revêtement participant à la création de l'îlot de chaleur,
  - favoriser la polarisation des activités, les déplacements courts et le recours aux solutions collectives (analyse à réaliser dans le cadre des documents d'urbanisme)
  - En matière de construction, penser confort d'été en même temps que confort d'hiver en intégrant l'évolution du climat.
- Envisager des adaptations/restrictions de comportement en cas de canicule. Intégrer la question dans le PRST Réduire les consommations énergétiques/ productions de chaleur dans les déplacements; (ZAPA canicule), l'éclairage nocturne, des heures d'été adaptées en période de canicule.
- Intégrer l'analyse de ce risque dans les documents d'urbanisme. Qualifier les aléas et vulnérabilités au risque feux de forêt, en prenant en compte le changement climatique lors de la révision des Plans de Prévention des risques incendies. .



## **Enjeu 2 : La préservation de la ressource en eau, en anticipant sur l'exacerbation des conflits d'usage:**

- Promouvoir la prise de conscience collective citoyenne et professionnelle sur les comportements économes en eau et la protection de la ressource.
- Étudier la mise en adéquation des différents usages avec la future ressource en eau du territoire, dans le contexte du changement climatique :
  - Prévenir les conflits d'usage
  - Étudier toutes les solutions pour chaque usage, dont la constitution de réserves.



### **Enjeu 3 : L' adaptation des filières économiques très climato-dépendantes, soit les filières agricoles, forestière, touristique ou la production d'énergie:**

- Rechercher des cultures et des filières agricoles adaptées aux conditions climatiques des territoires dans le futur (variétés, robustesse, diversification ou évolution) Prévoir une Analyse des risques pour les « labels »
- Développer de nouvelles pratiques touristiques, moins mono centrées sur les sports d'hiver en montagne, mais plus diversifiées, et accompagnant le changement climatique.
- Organiser la veille sur les marchés mondiaux pour analyser les opportunités liées au changement climatique (culture, aéronautique) et soutenir l'innovation et la recherche sur ces opportunités.
- Envisager le potentiel ENR en fonction du changement climatique



## **Enjeu 4 : Le maintien du potentiel adaptatif de la biodiversité :**

- Améliorer les connaissances et l'information des acteurs sur les milieux et les espèces, en particulier les bénéfiques sur l'activité humaine avec des indicateurs qualitatifs et quantitatifs
- Favoriser la mise en place de trames vertes et bleues permettant le déplacement de la faune et de la flore. En particulier, maintenir les moyens du soutien d'étiage.
- Mettre en place un observatoire régional sur les nouvelles espèces et sur leurs impacts sur l'activité économique et biologique